



## Présidence française de l'Union européenne : Quels enjeux dans le domaine de la santé ?

### Messages clés

**Faire de la santé une vraie priorité de l'agenda européen.** La crise Covid vient rebattre les cartes et remettre la santé au cœur des priorités nationales, européennes et internationales, appelant à une réponse collective, concertée, et solidaire. La solidarité européenne est une étape essentielle sur le chemin d'une gouvernance sanitaire mondiale.

**Impulser la Construction d'une Europe de la santé,** par une délégation plus forte des questions sanitaires à la commission européenne, donc par un renforcement des prérogatives du commissariat à la santé mais aussi et surtout par une plus grande coordination politique entre les Etats membres de l'UE, pour aller vers une culture sanitaire européenne commune, qui reste à créer

**Appréhender les questions de santé à l'échelle globale et continentale.** Les enjeux sanitaires doivent être considérées dans leur dimension globale, ou au moins à l'échelle du continent tout entier et non à l'échelle institutionnelle de l'« Europe des 27 ».

**Construire une prise de parole européenne unie dans les instances de gouvernance de la santé mondiale.** La Commission européenne se positionne trop souvent comme un 28ème État sur la scène internationale, au lieu de porter des visions et des positions communes des États-membres.

La France a pris la **présidence du Conseil de l'Union européenne (PFUE)** pour six mois, à partir du 1er janvier 2022, avec le slogan : « Relance, puissance, appartenance »

### Quelles sont les missions liées à la présidence de l'Union européenne ?

En trio avec la République tchèque puis la Suède qui lui succéderont, la France devra non seulement assurer le suivi de l'agenda législatif européen, en facilitant les discussions (les décisions se prennent à l'unanimité) mais aussi organiser et présider l'ensemble des réunions du Conseil de l'Union européenne, rassemblant les ministres par domaine d'activité. L'une des particularités de cette PFUE est son croisement avec l'agenda électoral français (et l'obligation de réserve qui lui est liée, à partir de mi-mars). Les principaux événements sont donc particulièrement concentrés au premier trimestre 2022.

### Quelles sont les compétences actuelles de l'Union européenne en matière de santé ?

La santé publique relève par principe de la compétence interne des États membres. En effet, elle n'est pas une compétence exclusive de l'Union européenne (article 4 du [traité](#) sur le fonctionnement de l'Union européenne TFUE). En revanche, l'article 168 du traité lui confère une base pour intervenir, avec une compétence « d'appui », dans les domaines suivants : santé publique, information / éducation pour la santé, prévention des maladies et des causes de danger pour la santé physique et mentale, lutte contre les grands fléaux, surveillance, alerte et lutte contre les menaces transfrontières graves sur la santé, réduction des effets nocifs de la drogue sur la santé. Ces sujets sont notamment suivis par direction générale dédiée à la santé et à la sécurité alimentaire (DG Santé) de la commission européenne.

### Quels grands chantiers Santé pour la PFUE ?

Malgré la nomination en 2019 d'une femme médecin (**Ursula von der Leyen**) à sa tête, la santé n'est pas explicitement citée dans les six [priorités](#) pour 2019-2024 de la commission européenne. Les enseignements de la crise COVID, et l'implication de l'UE dans la réponse à la pandémie sont en train de changer la donne.

Pour nous, [deux chantiers se détachent](#) :

- La constitution d'une véritable Europe de la santé, solidaire et coordonnée
- L'émergence d'une « voix européenne » consolidée dans le débat et la gouvernance de la santé mondiale, passant notamment par l'adoption d'une réelle stratégie européenne en santé mondiale.

## L'Europe de la santé

La France et l'Allemagne ont appelé conjointement en mai 2020 à « doter l'Europe de compétences très concrètes en matière de santé ». Le principe d'une union européenne de la santé a ensuite clairement été acté par le parlement européen, le 10 juillet suivant. De quoi parle-t-on exactement ?

La présidence française de l'Union européenne sera centrale dans la mesure où elle permettra d'impulser des idées pour **définir les modalités concrètes de cette Europe de la santé** :

1- Quelles **normes minimales communes** pour que l'ensemble des systèmes de santé européens soient préparés aux crises sanitaires de demain ? Il est par exemple essentiel de s'assurer de l'interopérabilité des données et d'harmoniser les méthodes de recensement des cas, afin d'avoir des statistiques immédiatement comparables. L'Europe doit montrer le chemin de ce que peut être la gouvernance globale efficace et solidaire de demain.

2- Quel « **mécanisme européen de réaction** » pour coordonner rapidement les actions, et mettre en place / partager les plans de prévention ? Cette PFUE sera l'occasion de tirer des leçons de la réponse européenne à la crise de la Covid-19. Il s'agira évidemment de valoriser les actions positives de la riposte européenne (l'uniformisation du passe sanitaire, la mise en place de transferts de malades entre pays européens, etc.) mais aussi de la nécessité d'évaluer avec honnêteté ce qui n'a pas fonctionné dans la réponse à la Covid-19 (comme la concurrence sur l'accès aux masques, par exemple). La finalisation des modalités concrètes de fonctionnement de la future Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire HERA, en est un point essentiel sera l'un des grands enjeux de la PFUE.

3- Comment renforcer la **coopération scientifique** au niveau européen ? La cartographie des acteurs de la recherche est en train de changer en Europe, à l'image de l'évolution, en France, de l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites ANRS qui, en devenant ANRS-MIE, a élargi son mandat historique aux maladies infectieuses émergentes et ré-émergentes (notamment les infections respiratoires émergentes, dont la Covid-19, les fièvres hémorragiques virales, les arboviroses). Il doit y avoir un agenda européen de la recherche et de la coopération scientifique en santé publique plus fort, avec un ECDC (*European Center for disease prevention and control*) renforcé, capable d'appuyer

les institutions nationales dans l'élaboration de plans de prévention et de riposte face aux futures épidémies, dans une logique d'investissement dans la recherche qui profite à tous.

4- Quel dispositif pour développer les **capacités de développement et de production européenne des produits de santé**, s'assurer d'un accès abordable et rapide, aux vaccins et traitements dès qu'ils seront disponibles, organiser un système de stockage commun de médicaments et de matériel médical, pour répondre aux besoins européens, bien sûr, mais aussi dans une logique de biens publics mondiaux ? L'objectif de santé publique devra primer sur les intérêts commerciaux et industriels dans la stratégie pharmaceutique européenne.

5- Comment concrétiser le principe d'une approche « santé dans tous les domaines » (agriculture, transport, commerce, etc.) et surtout poser les bases d'une **approche « Une seule Santé - One health »** européenne, établissant un continuum entre la santé des hommes, la santé des animaux et l'environnement ? Il est par exemple important de créer des espaces d'échanges « one health » / de renforcer les liens entre spécialistes santé / environnement-climat / santé animale au niveau européen.

6- Au-delà des crises sanitaires internationales qui sont au cœur de toutes les attentions actuellement, les **enjeux sanitaires qui se jouent au niveau européen** sont déjà nombreux et importants : surveillance des impacts toxiques, réglementation en matière de lutte contre le tabac, directives européennes en matière de marketing alimentaire, encadrement de l'accès aux médicaments, ressources humaines en santé, réduction de l'impact du changement climatique, etc. L'Europe de la santé de demain devra aller plus loin sur ces questions.



Carte des pays européens, janvier 2022 (source : Toute l'Europe).  
NB : Sur 56 pays européens, 27 sont membres de l'Union européenne

## L'Europe, acteur de la santé mondiale

Au-delà de l'Europe de la Santé, et face à la montée des populismes, il est essentiel que l'Europe s'implique dans la gouvernance de la santé mondiale et puisse non seulement mettre en place des projets internationaux communs (à l'image de la Team Europe Initiative, TEI) mais aussi porter une parole collective, au-delà de la somme des positionnements de ses différents États membres.

Il ne s'agit pas seulement d'une question de solidarité. Les enjeux de santé mondiale appelant à des réponses globales, la santé des Européens dépend aussi en grande partie des décisions qui seront prises au niveau mondial. Par exemple, sur la question des médicaments, l'enjeu n'est pas seulement lié à la souveraineté européenne (révision de la législation, relocalisation de la production en Europe, définition de principes communs sur la fixation des prix, etc.), il est aussi de porter des positionnements forts au niveau mondial, sur la transparence des coûts et des subventions publiques à la recherche et développement de nouveaux médicaments par exemple, ou encore sur la question des brevets.

La commission européenne a démontré sa volonté de jouer un rôle de leadership en organisant la conférence de donateurs pour faciliter la diffusion dans le monde du diagnostic, du traitement et du vaccin (ACT-A) en mai 2020.

L'Europe doit devenir le premier lieu de concertation des pays européens, afin de tendre progressivement et autant que possible vers des visions et des positions européennes communes, plus lisibles et plus influentes sur la scène internationale.

Les pays européens gagneraient à mieux préparer ensemble et à coordonner encore plus systématiquement leurs positionnements au sein des conseils d'administration des organisations de santé mondiale auxquelles ils participent, par exemple (Tableau).

La PFUE doit se donner trois objectifs pour renforcer la place de la commission européenne dans la gouvernance de la santé mondiale :

**Construire une réelle stratégie européenne en santé mondiale**, bien au-delà des [documents](#) de politique existant sur le rôle de l'UE en santé mondiale, en redynamisant les groupes de travail mis en place en 2019 lors de la présidence finlandaise, avec une feuille de route claire vers l'établissement d'une stratégie.

**Lancer une véritable dynamique européenne autour de trois initiatives** mises en place en 2021 en France et en Allemagne : le Hub OMS sur la veille sanitaire à Berlin, l'Académie OMS de Lyon et l'initiative Prezode (plateforme collaborative pilotée par la France et l'Allemagne sur les risques d'émergence des zoonoses et pandémies).

**Développer un partenariat privilégié entre l'Europe et l'Afrique dans le domaine de la santé**, lors du sommet Union européenne /Union africaine. L'accord de principe devrait être décliné en projets concrets, assortis d'engagements financiers. Un partenariat entre le CDC européen et l'*African CDC* serait une belle opportunité.

**Tableau - La commission européenne dans quelques enceintes de gouvernance de la santé mondiale**

Organisation	Modalités de participation	Niveau de financement / spécificités
OMS	Poste d'observateur lors de la réunion annuelle du CA de l'OMS, de l'Assemblée mondiale de la santé et des réunions du Comité régional pour l'Europe	Troisième bailleur de l'OMS, la contribution de l'UE s'élève à 373 millions USD en 2020-2021. Cadre de coopération fixé depuis <a href="#">2001</a> : échange d'informations, coordination des actions menées dans les pays non européens, avec des priorités : modernisation des systèmes d'information en santé, inégalités en santé, maladies chroniques, innovation, sécurité sanitaire et financement
Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	Représentation au sein du CA (dans une délégation comprenant également la Belgique, l'Italie, le Portugal et l'Espagne) ainsi que dans 15 CCM dans le monde	<a href="#">Contributeur</a> depuis la création du Fonds mondial, l'Union européenne est son 6 <sup>ème</sup> bailleur, avec une contribution de 180 millions d'euros par an environ. Avec ses États membres, la commission représente près de la moitié du financement total du Fonds mondial.
Gavi, Alliance du vaccin	Représentation au sein du CA, dans une délégation comprenant également l'Allemagne, le Luxembourg, la France et l'Irlande	Entre 2003 et 2019, La commission européenne a contribué à hauteur de 210 millions d'euros. En 2016, ses promesses de dons ont fortement augmenté (200 millions d'euros pour la période 2016-2020). Le 4 Juin 2020, l'Union Européenne a annoncé une promesse de contribution de 300 millions d'euros supplémentaires pour la période 2021-2025, notamment en réponse à l'épidémie de Covid-19.
Universal Health Coverage partnership	Représentation au sein du Steering Committee et participation à deux groupes de travail	Engagement de 135 millions de dollars US, qui soutiendra les activités <a href="#">entre 2019 et 2022</a> .

## Dates clés – Santé et PFUE

### JANVIER 2022

- 18 ● Conférence ministérielle santé (distance) - Résilience des systèmes de santé au service de la coopération à l'échelle européenne
- 27 ● Conférence ministérielle santé (distance) - Prévention de la perte d'autonomie par une meilleure coopération sur le phénomène des chutes

### FEVRIER 2022

- 2 ● Conférence ministérielle santé (distance) - Citoyenneté, éthique et données de santé
- 8 ● Conférence One Sustainable Health Forum – événement parallèle labellisé PFUE
- 9/10 ● Réunion ministérielle informelle santé (Grenoble) - Ministres en charge de la santé (EPSCO)
- 10/11 ● Conférence ministérielle conjointe (Lyon) - Ministres des affaires étrangères et de la santé
- 17/18 ● Sommet – UE/UA (Bruxelles)
- 22 ● Sommet – UE/Indopacifique
- 28 ● Conférence ministérielle santé (Paris) - Parcours de soins et de recherche : pour une politique européenne des maladies rares

### MARS 2022

- 3 ● Conférence économie, finances, relance (Paris) - Pour une Europe de la santé indépendante, compétitive et innovante
- 7 ● Conférence ministérielle santé (Paris) – Conférence « Une seule santé » dédiée à l'antibiorésistance
- 7/8 ● Conférence ministérielle travail (Paris) - Agir contre les cancers professionnels : pour une meilleure effectivité de la réglementation
- 14/15 ● Conférence ministérielle santé (distance) – Santé mentale des jeunes vulnérables
- 22 ● Séminaire agriculture et alimentation (Paris) - Plateformes d'épidémiologie
- 29 ● Conseil de l'Union européenne (Bruxelles) - Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (santé)

### AVRIL 2022

- 6/7 ● Réunion d'experts et fonctionnaires par l'ANSES (Maisons-Alfort) - Forum consultatif de l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
- 13 ● Réunion d'experts et fonctionnaires santé (Paris) - Directeurs généraux de la santé

### MAI 2022

- 4/6 ● Réunion d'experts et fonctionnaires par l'ANSES (Saint-Malo) - Chefs d'agence du médicament (HMA 2)
- 5 ● Réunion informelle d'experts et fonctionnaires santé (distance) - Groupe de travail UE et Santé mondiale
- 11/12 ● Conférence transition écologique (Paris) - Produits chimiques : mieux protéger la santé et l'environnement

### JUIN 2022

- 1/2 ● Réunion d'experts et fonctionnaires santé (Paris) - Représentants des Etats membres du numérique en santé (e-Health network)
- 17 ● Conseil de l'Union européenne – (Luxembourg) - Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (santé)